



**Confédération Générale du Travail – FORCE OUVRIERE**  
**Fédération Nationale de l'Éducation, de la Culture  
et de la Formation Professionnelle**

Vielle Bourse du Travail Place Léon Jouhaux CS 20540 13232 MARSEILLE CEDEX 1



04.91.00.34.22



07.62.54.13.13/ 06.23.54.58.34



04.91.54.09.58



[fnecfpo13@snudifo13.org](mailto:fnecfpo13@snudifo13.org)

**Franck NEFF**, Secrétaire départemental

**Emmanuel CARRIE**, pour les représentants FO au CHSCTD

A Monsieur le Préfet des Bouches du Rhône

Copie à Monsieur le DASEN des Bouches du Rhône

Marseille, le 16 juin 2022

**Objet : Alerte sur les conditions de travail dans les établissements scolaires**

Monsieur le Préfet,

Météo France a annoncé de fortes chaleurs sur l'ensemble des Bouches du Rhône jusqu'à la fin de la semaine.

Malgré nos multiples alertes lors des épisodes caniculaires de 2017 puis de 2019, l'immense majorité des établissements scolaires et des locaux administratifs n'est toujours pas en mesure de garantir aux personnels comme aux élèves des conditions de travail qui préservent leur santé des chaleurs extrêmes.

Rappelons que l'Institut National de Recherche et de Sécurité (INRS) considère « qu'au-delà de 30 °C pour une activité sédentaire, et 28 °C pour un travail nécessitant une activité physique, la chaleur peut constituer un risque pour les salariés » et donc à plus forte raison pour les enfants et adolescents scolarisés.

Aussi, afin d'assurer leur protection, nous vous demandons de prendre la décision de fermer ce vendredi, à minima l'après-midi, les établissements scolaires et les locaux administratifs qui ne sont pas équipés de systèmes de climatisation.

Nous avons frôlé des drames dans plusieurs établissements scolaires en raison d'insupportables températures lors des précédentes canicules ; la prudence commande de ne pas courir de risques et à l'instar d'autres départements de fermer les établissements scolaires où la santé des personnels et élèves est mise en danger, une décision qui aurait le mérite de les protéger à coup sûr. Il faudra bien entendu prendre enfin des mesures par la suite pour éviter le renouvellement de cette situation.

Convaincus de votre attachement à la santé et la sécurité des personnels et usagers des services publics, nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Préfet des Bouches du Rhône, l'expression de notre haute considération.

**Franck NEFF**

**Emmanuel CARRIE**